

TERRES D'ABONDANCE

Transferts et retours des migrants internationaux.

Les 5 et 6 avril 2004 s'est déroulé au CEPED un atelier de recherche internationale pluridisciplinaire sur « Les migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud » qui avait pour objectif de dresser un bilan des acquis et des questions issues des recherches. POPINTER, associé à d'autres laboratoires¹, et le CEPED avaient choisi de poser le problème sous l'angle des sociétés d'origine. Si l'on pense spontanément aux transferts d'argent, on s'interroge rarement sur les effets des départs, puis des retours des migrants dans leurs pays, alors que de nombreuses recherches en démographie, sociologie, ethnologie, économie, montrent que les migrations internationales ont des conséquences directes sur les sociétés d'origine. De surcroît l'analyse de la mobilité internationale n'est compréhensible que si l'on considère dans son ensemble les différentes composantes géopolitiques soumises à la mondialisation : ici et là-bas sont les deux faces d'un même univers, alors que dans les sociétés développées, en particulier en Europe, les immigrants sont perçus comme une menace ou une source d'instabilité et leur retour est uniquement envisagé comme une solution en cas de crise économique.

Transferts et développement : une question ouverte

On évalue à plus de 100 milliards de dollars les transferts annuels vers les pays en développement effectués par les travailleurs étrangers résidant en Europe, en Amérique du Nord, les pays du Golfe et les pays industrialisés d'Asie. On trouvera ci-après (tableau 1) des données relatives aux transferts officiels. Il est en revanche impossible de chiffrer les transferts informels et le « commerce à la valise ». Quoiqu'il en soit, un constat s'impose : les transferts sont pour certains pays du Sud le poste le plus important de leur balance des paiements, mais cette ressource est fragile puisqu'elle dépend d'emplois instables.

Outre les débats sur la fiabilité des indicateurs quantitatifs, se pose le problème de la pertinence du niveau d'observation : on dispose des transferts effectués par des individus le plus souvent au bénéfice de leurs familles. Mais comment mesurer la contribution globale des transferts au développement ? Car l'amélioration du niveau de vie des individus et des familles n'implique pas nécessairement celui de la région ou du pays, à moins de pouvoir mesurer les effets induits, par exemple sur l'emploi local. De surcroît, en raison de l'utilisation des sommes transférées, pour des dépenses de consommation parfois décrites comme somptuaires plutôt qu'affectées à des investissements productifs, certains observateurs considèrent que les transferts ne contribuent pas réellement à la croissance économique. Mais peut-on réduire le développement à la croissance du produit

national brut ? Ils constituent pour les familles une source de revenu, qui est l'équivalent fonctionnel d'une assurance contre la maladie, permet de financer l'éducation des enfants, de se prémunir contre les conséquences des aléas climatiques pour les familles vivant en milieu rural, de compenser enfin un impossible accès à un crédit institutionnel pour couvrir toute autre forme de dépenses ou d'investissements. Les transferts limitent donc les risques de paupérisation. En d'autres termes la satisfaction des besoins essentiels n'est pas une conséquence du développement : elle est le développement. En fait la question posée est celle de la nature même du développement.

Pour toutes ces raisons les jugements portés sur les conséquences des transferts peuvent être fort différents, voire contradictoires. Passons maintenant des flux monétaires à la mobilité des hommes : quelle est la contribution des retours au développement ?

Diversité et complexification des parcours migratoires

Le constat empirique est que les formes de mobilités observées sont de plus en plus complexes et diverses (mobilité circulaire, pratique du va-et-vient, réseaux) et que les parcours migratoires se modifient au gré des opportunités économiques, des contraintes politiques, des aléas climatiques.

La première difficulté que rencontrent les démographes et les chercheurs en sciences sociales s'intéressant aux migrants de retour est la définition même de ce concept de retour. En effet, il est impossible d'affirmer qu'un retour est définitif et qu'il s'effectue au lieu du départ originel. Il peut être vécu et pensé comme une étape, un moment dans une circulation migratoire, et non comme une fin en soi. En outre, quand le retour a lieu, il n'implique nullement un retour au lieu d'origine, celui-ci restant aussi à définir : lieu de naissance, lieu de résidence ou lieu de départ, car la migration internationale peut être précédée d'une migration interne. Dans ces conditions le lieu d'origine est également difficile à définir. Aussi les enquêtes doivent-elles être de plus en plus précises et de nouvelles méthodologies mises en œuvre (enquêtes à passages répétés, enquêtes rétrospectives, observatoires de population, etc.). Comment saisir des individus qui se veulent les plus mobiles possible, et parfois les moins visibles possible ? Les démographes doivent relever le défi d'autant que cette question est l'objet d'enjeux politiques forts.

Ces deux difficultés méthodologiques ne sont guère surprenantes : elles s'expliquent par l'ambiguïté de la réalité. Le retour comme le départ s'intègre à une stratégie car il implique le passage d'une situation socio-économique à une autre ; il aura été préparé, anticipé ou au contraire il peut être brutal, forcé. Il n'y a pas un, mais des modèles de retour qui correspondent à des situations d'échec, de réussite, de transition. Finalement, si le retour est toujours présent à l'esprit du migrant, sa conception et sa représentation évoluent avec le temps passé et les liens créés dans le pays d'arrivée, mais aussi avec la situation de la famille restée dans le pays de départ. Il peut devenir un mythe et, dans certains cas, être l'ultime quand le corps du migrant sera inhumé « chez lui ».

Comprendre les trajectoires migratoires

Se pose donc la question des motivations, des contraintes auxquelles répond le retour ici et là-bas (perte d'emploi et problèmes de santé dans le pays de résidence du travailleur, besoins du chef de famille au pays d'origine, retour pour se marier, etc.). A l'échelle individuelle les raisons du retour dépendent du niveau de formation, du type d'activité, de la situation familiale, du statut du migrant dans le pays d'accueil. De plus, ces contraintes ou ces atouts individuels entrent en interaction avec des pressions définies à un niveau macro sociologique et économique : l'offre d'emploi, la situation de vie (logement, intégration), la situation politique à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays de départ, voire même dans une troisième zone si un nouvel eldorado économique semble émerger et devient attractif. Aussi les flux de retours peuvent être partiellement ou totalement redessinés de manière très rapide en cas de crise, les systèmes migratoires se réorientant en fonction des contextes économiques et politiques. Les migrants, qui n'ont pas d'autre choix que d'être flexibles, adaptent leur circulation à ces contraintes : on ne peut que souligner l'extrême diversité des situations eu égard à celle des espaces migratoires et des histoires individuelles et collectives des migrants.

L'analyse des parcours migratoires exige donc une compréhension fine des déterminants de la migration : il s'agit dès lors d'examiner quel est l'espace d'opportunités du migrant, comment est élaborée la stratégie individuelle ou familiale, comment une famille mobilise ses ressources humaines et financières, afin d'envoyer l'un des siens en migration. D'un point de vue socio-anthropologique cela renvoie à l'analyse des processus de décision, qu'il s'agisse d'un départ ou d'un retour. Le concept de risque et celui de stratégie doivent être

alors articulés et pensés en synergie. Ceci implique également d'évaluer la quantité et la qualité de l'information dont disposent les migrants : comment cette variable « information » détermine-t-elle le processus de décision du départ ou du retour ? Peut-il être complètement rationnel au sens économique (on agit en fonction de son strict intérêt) ? Les réseaux, le téléphone mobile, l'internet favorisent et accélèrent la diffusion des informations quant aux filières d'emploi, aux conditions de vie et aux risques encourus, mais peut-on nier la force du rêve, la volonté de changement qui animent aussi ces hommes et ces femmes, en particulier les jeunes qui sont en position de dominés et le plus souvent sans expectative sociale ou économique ?

Paradoxalement, pour comprendre la logique des retours, il faut d'abord s'interroger sur les départs : quelles sont les raisons pour lesquelles certains partent et d'autres pas ? La migration a un coût immédiat, elle représente un investissement, une prise de risque et il faut certains moyens (financiers, réseaux) que n'ont pas tous les individus pour partir. La différenciation entre familles, entre villages, entre zones écologiques et entre régions, qui entrent dans le processus de décision de départ sera alors accentuée par l'émigration : en particulier les transferts auront un effet amplificateur des situations socio-économiques d'origine et, seulement pour certains, un effet de mobilité sociale et de mobilité géographique interne. Les retours s'inscrivent donc dans le prolongement des processus de départs.

Retours, transformations sociales et enjeux politiques

L'analyse des conséquences des retours des migrants sur leur société d'origine est complexe et ardue. En effet, l'impact de la mobilité peut se mesurer et s'observer à différents niveaux sociologiques : l'individu, la famille du migrant, sa communauté. Durant son absence, le migrant grâce aux transferts monétaires ou en nature, aux investissements qu'il effectue, puis après son retour, va contribuer à modifier l'organisation économique, sociale et politique de sa société et de son milieu de vie. Ces conséquences peuvent être économiques, culturelles, politiques, sociales et se dérouler selon des temporalités plus ou moins courtes. Si certains effets des transferts frappent les observateurs (amélioration de l'habitat, scolarisation des enfants, création de commerces ou d'entreprises par exemple), d'autres sont moins immédiatement perceptibles (changement du statut de la femme, de la place des jeunes). Grâce aux transferts qu'ils effectuent, les migrants sont devenus des acteurs du changement économique et social dans leur pays d'origine.

On observe par exemple des transformations dans les rapports de genre. D'une part, les femmes sont devenues des acteurs économiques qui investissent de plus en plus largement tous les secteurs d'activité où elles peuvent développer une activité productrice de revenus. Avec l'accentuation de la paupérisation dans de nombreux pays, l'apport financier des femmes aux ressources du ménage est devenu indispensable : en effet, ce sont souvent les mères qui complètent ou subviennent aux frais de santé et de scolarité des enfants. D'autre part, les femmes prennent une part de plus en plus large dans les flux migratoires en tant qu'actrices économiques et non plus simplement comme accompagnatrices.

Le changement social se traduit également par la remise en cause des autorités traditionnelles, par l'affaiblissement du respect à l'égard des anciennes générations. La réussite économique prime de plus en plus sur toute autre caractéristique sociale et culturelle (savoir traditionnel, pouvoir religieux ou politique traditionnel) et favorise à la fois l'émergence de

nouvelles élites et le renforcement des élites traditionnelles grâce à l'enrichissement lié à la mobilité internationale. Les nouvelles ressources financières sont ultérieurement converties en capital symbolique : capitalisation par une scolarisation plus poussée de la seconde génération, qui elle-même re-dynamisera en une sorte de cycle vertueux la réussite économique de la famille et renforcera l'assise et le prestige de la famille. Cette dernière peut ainsi plus facilement exercer de nouvelles formes de pouvoir en participant aux processus démocratiques (mouvements associatifs, élections). La conséquence directe est une accentuation de la différenciation sociale entre familles de migrants et de non migrants. La mobilité géographique peut donc dans le meilleur des cas permettre une mobilité sociale.

Au niveau communautaire les associations de migrants influent sur les jeux politiques locaux et peuvent parfois remplacer les élites traditionnelles. Leur efficacité s'explique par le fait qu'ils tissent des liens économiques, politiques, culturels, entre les deux espaces. Au niveau national, les Etats sont d'ailleurs de plus en plus obligés de tenir compte du poids démographique et économique que constituent les migrants. Organisés en associations, ils peuvent davantage défendre leurs intérêts dans les jeux politiques dont ils sont l'objet. Ils peuvent aussi servir d'intermédiaires entre les Etats, notamment en matière de politique migratoire (relations Mexique/Etats Unis, Mali/France par exemple). Les migrants, qu'ils soient physiquement présents ou non, sont donc de plus en plus reconnus comme acteurs du développement.

Retours et recompositions territoriales

Les migrations internationales ont également pour conséquence d'accélérer ou de déclencher des recompositions spatiales dans les pays d'origine. Le migrant en choisissant à son retour le lieu de son ancrage, son lieu de vie, ses lieux d'investissements économiques devient un agent de mise en contact entre des espaces ruraux et/ou urbains.

La réorientation des objectifs économiques et sociaux des familles va redessiner les cartes, en faisant émerger de nouveaux pôles de développement (les zones frontalières), de nouveaux axes propices à davantage d'enrichissement (par exemple la route entre le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal). La migration internationale est donc parfois un facteur explicatif des migrations internes, notamment vers le secteur urbain.

En changeant de lieu de résidence, le migrant va modifier la destinée familiale, l'histoire communautaire. L'ancrage d'une famille ne se fait plus par rapport à l'histoire de son lignage, de son clan, à un mode traditionnel d'appropriation de la terre, il s'opère désormais en fonction des lieux où sont localisées les meilleures opportunités en terme d'emploi et d'accès aux services (scolarisation, santé), là où se crée l'échange. La richesse naît alors de la circulation des êtres, des idées, des biens. En résumé, la migration de retour contribue de plus en plus à redéfinir les espaces en termes de fonctionnalité et d'opportunités (emploi traditionnel lié à l'agriculture par exemple, résidence, nouvelles formes d'emploi, zones de transit).

Une problématique démographique et politique

Les pays importateurs de main-d'œuvre et les pays exportateurs de leur « surplus démographique » ne se situent pas dans la même phase de la transition démographique : les premiers ont achevé leur transition, alors que les seconds l'entament ou la réalisent. Les pays développés voient leur fécondité baisser plus

ou moins rapidement, alors que les pays en développement où celle-ci reste élevée, continuent d'avoir une structure par âge jeune, même si certains pays commencent à entrer dans un processus de vieillissement. On le sait, les structures par âge déterminent la part de la population active : elles produisent un excédent d'actifs potentiels dans les pays du Sud et un déficit au Nord. La question des retours et, plus généralement, l'analyse des migrations internationales doivent donc être intégrées à celle des deux autres variables majeures des transitions démographiques, la mortalité et la fécondité, les changements démographiques suivant ainsi des temporalités spécifiques dans lesquelles s'inscrivent les migrations internationales.

Face à cette pression démographique qui se transforme en demande économique, les Etats contrôlent difficilement la mobilité d'individus mus par des stratégies de survie et par conséquent peu soucieux des lois. Aussi les migrations internationales échappent-elles aux politiques de développement des Etats. C'est une des raisons qui explique pourquoi, dans les années 1980, les migrants de retour ont été considérés par les politiques et les chercheurs en sciences sociales comme des agents de développement, alors qu'aujourd'hui cette vision semble remise en cause ou, à tout le moins, nuancée.

La question se complique du fait que si les systèmes migratoires se sont largement construits au départ sur les schémas politiques et économiques issus des colonisations, aujourd'hui ces systèmes se modifient au gré des opportunités économiques, des politiques de fermeture ou d'ouverture des pays riches. Une des rares certitudes est la relation de dépendance entre pays demandeurs et pays exportateurs de main-d'œuvre. Les relations entre pays importateurs de main-d'œuvre et les pays d'accueil s'inscrivent dans des rapports de force, de domination à la fois économique, politique et culturelle. Les migrants peuvent être considérés au mieux comme des vecteurs d'intégration des pays du Sud à l'économie mondiale, au pire comme un rouage d'ajustement des économies développées pour amortir les crises conjoncturelles comme en 1974. Ainsi, cette « armée de réserve » -pour reprendre l'expression de Marx- est soit mise au chômage, soit renvoyée dans son pays d'origine.

La mobilité internationale dépend donc à la fois des opportunités économiques et des possibilités d'entrées définies par les politiques migratoires des pays d'immigration. Les Etats sont d'ailleurs contraints d'être de plus en plus réactifs et d'adapter leur politique migratoire aux pressions démographiques qui s'exercent à leurs frontières ou à l'intérieur même de leur territoire en raison de l'immigration clandestine. En effet, les migrants ne renoncent pas à leur projet quel qu'en soit le prix (le montant d'un passage est souvent de l'ordre de quelques milliers de dollars) ; ils élaborent constamment de nouvelles stratégies, s'appuyant en particulier sur la mobilisation des ressources familiales (argent, relations, réseaux) afin de pouvoir entrer, puis travailler dans le pays de leur choix. Si les pays d'immigration cherchent à contrôler et à limiter le nombre d'immigrants en définissant des quotas, en durcissant les règles de regroupement familial, en limitant les durées de séjour par exemple, ils ne s'intéressent que secondairement aux migrants de retour (d'autant plus que ceux-ci sont pour partie des individus « reconduits » à la frontière), l'insertion de ces derniers relevant des pays d'origine. L'Union Européenne cherche à établir des accords avec les pays de départ (Turquie, Maghreb, Chine par exemple) afin de conditionner son aide économique aux mesures de contrôle mises en place par les pays de départ afin de structurer les flux de départ en fonction de l'offre.

Même si les législations se font de plus en plus restrictives, elles ne parviennent pas à endiguer la mobilité des individus qui s'adaptent, contournent les lois pour survivre. Les hommes restant la première richesse, la première ressource mobilisable des pays en développement, les retours sont donc voués à perdurer, quelle que soit la nature et la forme des liens entre

pays d'activité et pays d'origine. Face à cette réalité forte, on ne peut que constater les difficultés de la recherche : le concept de migrant de retour reste difficile à définir ; les démographes mesurent difficilement la mobilité, les économistes peinent à quantifier les transferts, les ethnologues et les sociologues sont tenus d'analyser des processus de décision complexes et ambigus.

Tableau 1 - Montant transférés (Milliards US\$), Transferts en % du PIB, Transferts par habitant (US\$)

	Pays	Milliards en US\$.	Pays	% du PIB	Pays	US\$ /hab
1	Inde	10,228	Lesotho	26,2%	Liban	522,73
2	Mexique	9,920	Jordanie	22,9%	Barbade	439,97
3	Philippines	6,164	Albanie	17,1%	Jamaïque	406,92
4	Maroc	3,261	Nicaragua	16,0%	Jordanie	402,20
5	Egypte	2,911	Cap-Vert	14,4%	El Salvador	300,78
6	Turquie	2,786	El Salvador	14,1%	République Dominicaine	233,18
7	Liban	2,300	Liban	13,8%	Albanie	218,75
8	Bangladesh	2,105	Jamaïque	13,6%	Cap-Vert	181,45
9	Jordanie	2,011	Maroc	9,6%	Croatie	159,09
10	Colombie	1,996	République Dominicaine	9,3%	Maroc	111,68
11	République Dominicaine	1,982	Philippines	8,6%	Equateur	110,16
12	El Salvador	1,925	Ouganda	8,5%	Chypre	102,54
13	Brésil	1,775	Honduras	8,4%	Mexique	99,80
14	Pakistan	1,461	Sri Lanka	7,4%	Lesotho	99,52
15	Equateur	1,421	Equateur	6,8%	Tunisie	95,57
16	Nigéria (1999)	1,300	Soudan	5,9%	Honduras	81,82
17	Thaïlande	1,252	Géorgie	5,7%	Philippines	78,72
18	Chine	1,209	Tunisie	4,6%	Nicaragua	64,62
19	Sri Lanka	1,154	Bangladesh	4,5%	Sri Lanka	61,71
20	Pologne	1,100	Arménie	4,5%	Guatemala	54,79

Sources : les données proviennent du site: www.worldbank.org : World Development Indicators Database, août 2003, du *Manuel de statistiques de la CNUCED 2003*, en ligne sur le site : www.unctad.org.

Véronique PETIT

Démographie, Université Paris 8
Laboratoire Populations et Interdisciplinarité,
Université Paris V - René Descartes.
Responsable de l'axe thématique «Migrations internationales»
du CEPED.

Philippe HAMELIN

Démographe à l'IRD, UMR 151 IRD-Université de Provence
Laboratoire Population-Environnement-Développement.
Coordinateur scientifique du Champ III : «Peuplement,
mobilité, urbanisation et environnement» du CEPED.

¹POPINTER : Laboratoire Population et interdisciplinarité, Université Paris V
LPED : Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151.
MIGRINTER : Laboratoire Migrations Internationales, Espaces et Sociétés,
UMR 6588.
URMIS : UMR 7032 Migrations et Société - CNRS - Universités Paris 7 et
Paris 8 - Université Sofia Antipolis.

➤ **A paraître dans la Collection « Les Numériques du CEPED »**

Un cédérom présentant, de manière plus complète que cette chronique, les résultats de l'atelier «Les migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud» sera édité en novembre 2004 par le CEPED. On trouvera notamment sur ce cédérom : le programme, les résumés des communications, la présentation de la problématique générale de l'atelier et des différentes tables rondes, des références bibliographiques, les références des chercheurs et des laboratoires ayant participé à cet atelier de recherche.

GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE INED - IRD - PARIS I - PARIS V - PARIS X

Directeur de la publication : André Quesnel

Prix au numéro : 1,55 €uros

Abonnement 1 an (4 numéros) : 4,50 €uros

Imprimeur : Présence Graphique